

Résolution de l'UEF sur la campagne populaire en faveur du Pacte fédéral (29-31 octobre 1949)

Légende: Le 31 octobre 1949, l'Assemblée générale extraordinaire de l'Union européenne des fédéralistes (UEF) décide à Paris de lancer une campagne populaire de propagande en faveur du Pacte fédéral qu'elle entend soumettre au Conseil de l'Europe.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Europe - Historical archives of the Council of Europe, Strasbourg. Union européenne des fédéralistes, 03427, Vol. 1, 1949.

Copyright: (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

URL:

http://www.cvce.eu/obj/resolution_de_l_uef_sur_la_campagne_populaire_en_faveur_du_pacte_federal_29_31_octobre_1949-fr-5942010a-6745-4361-9ef1-9507fa2d8fb5.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Résolution de l'UEF sur la campagne populaire en faveur du Pacte fédéral (29-31 octobre 1949)

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Européenne des Fédéralistes appelle l'attention de toutes les organisations et de tous les militants fédéralistes européens sur l'importance du Pacte fédéral qu'elle propose à l'Assemblée consultative et au Comité des ministres européens de Strasbourg d'adopter sans délai.

Etant donné la gravité de la situation internationale et les risques que court l'idée européenne si l'on ne passe pas rapidement à des réalisations pratiques, l'U.E.F. demande à tous ses membres de se considérer comme mobilisés au service de l'idée d'un Pacte fédéral destiné à apporter la première preuve d'une solidarité européenne effective.

Pour faire triompher cette idée, il faut alerter l'opinion publique de tous les pays et lui demander son appui actif. De tous les points du Continent, de toutes les villes, de tous les villages, doit se faire entendre la voix populaire.

C'est donc vers une puissante campagne d'agitation et de propagande en faveur du Pacte que l'U.E.F. demande à ses membres de s'orienter.

Dans chaque pays, il est nécessaire de constituer rapidement de vastes comités de patronage et d'organisation chargés de préparer une grande campagne populaire de pétition en faveur du Pacte.

Pour constituer ces comités de patronage, l'Assemblée générale demande à ses organisations et à ses militants de faire appel aux personnalités les plus représentatives des diverses couches sociales ou tendances politiques ou religieuses dans leurs pays respectifs, et qui, à un titre quelconque, jouissent d'une autorité ou sont investies d'une responsabilité politique, économique ou sociale : parlementaires, magistrats municipaux, présidents de Conseils généraux, éducateurs, présidents ou secrétaires de syndicats ouvriers, patronaux, directeurs de journaux, écrivains, savants, etc...

Ces comités prépareront la deuxième phase de la campagne qui tendra à recueillir les signatures de plusieurs millions d'Européens, à transmettre aux autorités gouvernementales de chaque pays et au Conseil de l'Europe de Strasbourg.

C'est à cette tâche urgente et d'une importance politique primordiale que l'U.E.F. demande à tous ses membres de s'atteler avec ardeur et enthousiasme.

Par la part qu'elle prendra au succès de cette campagne, notre organisation aura l'occasion de démontrer que son dynamisme reste indispensable à la création d'une Europe fédérale.